



>>> PÉDICURE *

Apposer ici une **vignette**



La **pédicurie** est autant un geste soin
qu'un geste beauté et bien-être

DO-ACO-006/V001

* Cet avantage sera octroyé selon les statuts en vigueur dans notre mutualité.

081/777.777 • info@solidarisnamur.be • www.solidaris.be
Siège social : Chaussée de Waterloo, 182 à 5002 Namur



Solidaris mutualité - Province de Namur

accorde à ses affiliés, en ordre de cotisations complémentaires,
une intervention de **4 euros** par séance à raison de

5 séances maximum par an

sur les soins de pédicure.

Nom et prénom ou cachet du (des) pédicure(s) :

.....

N° TVA :

■ 1. Date Prix

Signature du pédicure :

■ 1. Date Prix

Signature du pédicure :

■ 1. Date Prix

Signature du pédicure :

■ 1. Date Prix

Signature du pédicure :

■ 1. Date Prix

Signature du pédicure :